

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 21 JUIN 2018

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 08 juin 2018.

- Présents : 20/23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 19/19

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme POETSCHKE Hélène, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

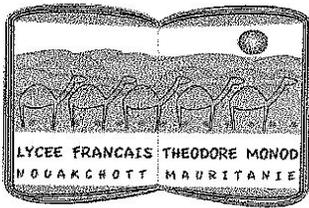
1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 03 avril 2018.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Point sur le Conseil d'Ecole
4. Point sur le Conseil Ecole Collège
5. Point sur le CVL
6. Règlement intérieur
7. Projet de voyage à Berlin
8. Information sur les tarifs de l'établissement
9. Rentrée 2018
10. Carte des emplois 2018
11. Carte des emplois 2019
12. Mission de la Direction de la Sécurité Diplomatique
13. Questions diverses

Secrétaire de séance

Hélène POETSCHKE

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Établissement de leur présence.

I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 03 avril 2018

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 03 avril 2018.
Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

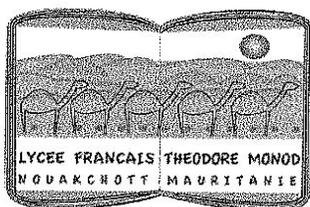
II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est aussi adopté à l'unanimité.

III. Point sur le Conseil d'École du 7 juin 2018

Madame BREARD Directrice du Primaire fait le compte rendu

- 1 classe supplémentaire en maternelle : ouverture d'une petite section.
- 2 nouveaux Professeurs des Ecoles résidents : M. REYES en CM1 et M. TEIXIDO en CE2.
- Règlement intérieur : La réinscription se fera automatiquement en fin d'année, seuls les élèves quittant l'établissement devront le signaler au secrétariat de la scolarité.
- Politique des langues du CP au CM2 : le choix a été fait de rééquilibrer les horaires d'enseignement de l'anglais et de l'arabe ; aussi à la prochaine rentrée les élèves auront-ils 1h45 d'anglais et 1h45 d'arabe (un enseignant d'arabe supplémentaire).
- Une modification pour les classes de maternelle : Accueil des élèves à partir de 7h50 début des cours 8h20. Les classes maternelles n'étant pas concernées par le renforcement en langues vivantes reviennent à 24 heures par semaine, contre 26 en élémentaire.
- Les interventions en Art plastique et Musique seront possibles en primaire sur projets ; les enseignants du secondaire de ces deux disciplines n'interviendront plus de manière systématique.
- Un questionnaire a été proposé aux professeurs des écoles et aux parents concernant une modification des rythmes scolaires. L'ensemble des réponses n'est pas favorable à un changement.
- Le bilan pédagogique : de nombreux projets pédagogiques ont été présentés lors du dernier conseil d'école.
- Vote pour la modification du règlement intérieur : La modification est acceptée à l'unanimité.



IV. Point sur le Conseil Ecole Collège

- Au cycle 3, les classes participeront au prix des incorruptibles (lecture)
- Bilan de la Web radio : un grand succès !
- Une rencontre sportive CM2 / 6^{ème} a été proposée aux classes le 14 juin 2018
- Les élèves de CM2 ont découvert la classe de 6^{ème} pendant une journée complète en petits groupes.
- Afin de faciliter l'intégration des 6^{ème} au collège une seule salle sera prévue pour plusieurs disciplines ; les élèves auront donc moins de changements de salle.
- L'EIST (Enseignement Intégré des Sciences et de la Technologie) sera mis en place avec 1 seul enseignant pour les trois disciplines scientifiques (4h / semaine pour l'élève)
- L'enseignement de la natation reprendra à la rentrée prochaine pour les classes de 6^{ème}. L'emploi du temps en 6^{ème} sera plus équilibré sur la semaine.
- Projet du parcours PARLE (parcours aménagé et renforcé en langue étrangère), du CP à la Terminale, une réflexion va être menée l'année prochaine pour démarrer à la rentrée 2019-2020.

V. Point sur le CVL du 14 juin 2018

M. Nagib AL NABHANI, Vice Président du CVL, fait un rapport sur la réunion du CVL du 14 juin 2018.

Le CVL donne son approbation pour les modifications proposées du règlement intérieur.

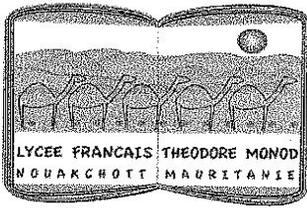
Nagib indique que le CVL a décidé que la remise des diplômes du baccalauréat se tiendrait le mercredi 11 juillet 2018 au lycée en tenue traditionnelle pour les garçons.

VI. Règlement intérieur

Une lecture des modifications est faite par Monsieur le Proviseur en s'appuyant sur le support communiqué aux membres du CE.

M. Petitgenet propose que l'on intègre un paragraphe spécifique concernant les fraudes ou tentatives de fraude lors des devoirs sur table. M. Girard propose que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain CVL et voté lors d'un prochain CE.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.



VII. Projet de voyage à Berlin

M. le proviseur présente un projet de voyage à Berlin pour une classe de 1^{ère} S impliquant 2 disciplines : Lettres, Histoire Géographie Education Civique.

La participation maximale demandée aux familles serait de 1250 €.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Le montant de la participation des familles est adopté à l'unanimité.

VIII. Information sur les tarifs de l'établissement

Monsieur ROCQUE prend la parole pour expliquer les différentes augmentations.

Le taux d'augmentation des tarifs de frais de scolarité 2019/2020 a été fixé à 3%.

Les droits de 1^{ère} inscription et les frais d'examen ne sont pas concernés par cette augmentation.

L'augmentation de 3%, identique à celle de l'an dernier, correspond à une projection du taux d'inflation prévisible pour les prochains mois.

En effet, les services économiques de l'Ambassade ont communiqué le chiffre retenu par le FMI pour l'inflation 2017, soit 2.5%.

Il a cependant été constaté un pic d'inflation fin 2017 et début 2018 lié à l'introduction de la nouvelle monnaie MRU : l'ONS indique ainsi que l'indice harmonisé des prix de Nouakchott pour le mois de février 2018 a enregistré, en glissement annuel (février 2017- février 2018), une augmentation de 3.3%.

Des projections économiques tablent sur des prévisions d'inflation à 4.5% pour 2020.

Une augmentation 2019/2020 de 3% semble cohérente et légitime.

Une augmentation plus importante des frais d'examen relative aux candidats individuels est proposée, pour tenir compte des frais supplémentaires générés par l'augmentation prévisible du nombre de candidats.

Monsieur MALARA explique la situation particulière de l'établissement, seul centre d'examens du pays pour les diplômes du baccalauréat et du Brevet. Il indique que les chefs d'établissements des écoles dites « partenaires » à programme français ont été réunis afin de mettre en place une régulation qui permette à un nombre de candidats plus élevé de passer leurs épreuves à Nouakchott, sans pour autant contraindre ceux-ci à devoir se déplacer en France.

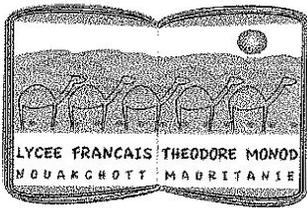
Les tarifs sont mis au vote : Pour : 18
Contre : 1

IX. Rentrée 2018

M. le Proviseur présente la structure pédagogique pour la rentrée 2018 :

- 5 classes en maternelle (ouverture d'une petite section)
- 15 classes en élémentaire
- 3 classes par niveau au collège
- 1 première L, 1 première ES, 2 premières S
- 1 terminale ES/L, 2 terminales S

Un dédoublement aura lieu dans certaines classes et certaines matières afin que les élèves puissent manipuler dans de bonnes conditions. Cela implique des heures supplémentaires.



A l'occasion de cette présentation des moyens pour la prochaine rentrée, Monsieur GRAZIANA demande combien d'IMP (Indemnités pour Missions Particulières) seront versées aux enseignants. Monsieur le proviseur indique qu'une indemnité sera versée pour la coordination en Langues Vivantes, une pour la coordination en EPS, une pour le laboratoire de SVT et qu'une demi indemnité sera versée au professeur résident qui accompagnera le collègue recruté localement en SVT à la rentrée. Par ailleurs, comme cela a été annoncé en conseil pédagogique, des IMP pourront être versées pour la réalisation de projets ponctuels.

Monsieur PETITGENET rappelle que Monsieur DIAGANA aura des heures pour intervenir et faciliter l'utilisation sur « PRONOTE ».

M. le Proviseur indique que les tests pour la rentrée 2018/2019 se sont bien déroulés, 299 élèves se sont inscrits tous niveaux confondus. Il rappelle que ces tests servent à déterminer le niveau de l'élève.

La répartition des IMP est mise au vote : Pour : 18
Contre : 1

X. Cartes des emplois 2018

M. Girard explique que, suite à un refus de détachement, le troisième poste vacant de Professeur des écoles a été proposé à la suppression par l'AEFE.

Madame Beauvois demande pourquoi lors de la CCPLA nous ne tenons pas compte de l'académie de rattachement du candidat.

Monsieur MALARA explique la procédure de recrutement et insiste sur le fait que ce sont les compétences des candidats qui sont la priorité en termes de recrutement.

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent de la pérennité du poste de résident en philosophie étant donné qu'il n'a pas été pourvu pour la rentrée 2018. M. Girard explique que le poste de professeur résident en Philosophie est gelé pour l'année 2018/2019 puisque le recrutement s'est révélé infructueux. Il espère que l'établissement parviendra à recruter un professeur résident pour la rentrée 2019. Pour la prochaine rentrée, il indique que c'est une professeure retraitée, certifiée hors classe, qui assurera l'enseignement de la philosophie.

La suppression du poste de professeur des écoles n° 9423 est mis au vote : Pour : 6
Contre : 13

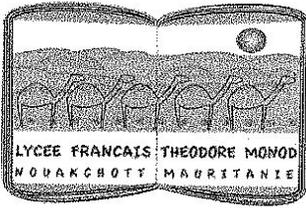
XI. Cartes des emplois 2019

Le poste d'Enseignant Expatrié à Mission de Conseil Pédagogique (EEMCP2) en Sciences Economiques et Sociales est proposé à la suppression pour la rentrée 2019.

Monsieur le Proviseur explique ce qu'est un EEMCP2 et quel est son rôle au sein de l'établissement et dans la zone de formation continue : un EEMCP2 est un professeur qui a une mission première de formation au sein de la zone de formation continue et dans son établissement. Il encadre particulièrement les enseignants recrutés locaux. Il est également enseignant pour les classes de son établissement de rattachement.

M. GRAZIANA donne lecture aux membres du CE d'une motion qu'il souhaite proposer à leur vote. (Cf. annexe)

Vu le contexte local (difficulté de recrutement en SES, professeur actuel qui sera en poste depuis 3 ans seulement en 2019) et l'importance de cette discipline dans la filière ES (coefficient 7 à 9 au Bac), Mme POETSCHKE aurait préféré qu'une autre matière soit concernée par une suppression de poste et pense que la filière ES est moins bien considérée que les autres filières.



ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Monsieur MICHEL ne comprend pas la décision de l'AEFE et s'insurge contre cette suppression. Il demande que le poste d'EEMCP2 en Sciences Economiques et Sociales soit conservé. Il estime que le rayonnement et l'excellence de l'AEFE risquent de se dégrader.

Madame BEAUVOIS s'inquiète de la suppression de ce poste sachant que nous avons déjà perdu les postes d'EEMCP2 d'Anglais et de Philosophie.

Madame MACIRE regrette de ne pas avoir été prévenue avant le Conseil d'Etablissement de cette suppression. M. Girard indique que les personnes directement concernées ont été informées.

Monsieur ALFONSI indique qu'en aucun cas une série est moins bien considérée qu'une autre dans l'établissement.

Monsieur le Proviseur rappelle que le poste de Philosophie est gelé pour l'année 2018/2019, qu'il sera à nouveau mis au mouvement pour la rentrée suivante en poste de résident et que le poste d'anglais est passé en poste de résident et pourvu.

Monsieur le Proviseur tient à rappeler qu'un « résident » a la même valeur, la même formation qu'un « expatrié », seule la mission est différente.

La proposition de suppression du poste d'EEMCP2 n°6691 est mise au vote :
Pour : 7
Contre : 12

Monsieur le Proviseur propose aux membres du CE un vote sur la création à la rentrée 2019 d'un poste de résident en Sciences Economiques et Sociales qui viendrait compenser la fermeture du poste d'EEMCP2 dans cette discipline.

M. MICHEL estime qu'après avoir voté contre une suppression, il lui semble incohérent de voter pour une création dans la même discipline. M. GIRARD pense que le message du CE est important pour l'AEFE. Il soumet donc aux membres la proposition de création de ce poste de résident en SES :

Pour : 11
Contre : 3
Abstention : 5

La motion lue par M. GRAZIANA est soumise au vote des membres du CE :

Pour : 9
Contre : 6
Abstention : 4

XII. Mission de la Direction de la Sécurité Diplomatique

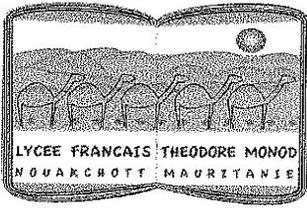
Monsieur le Proviseur explique que le cahier des clauses techniques a pris du retard.

Le sas d'entrée, les tourniquets et l'entrée fournisseur sont prévus pour la fin 2018.

Le parking du personnel sera modifié. La porte qui donne sur le lycée sera murée. Le personnel pourra garer sa voiture dans le parking existant mais devra faire le tour pour entrer dans le lycée par la porte principale.

Le coin fumeur sera déplacé et réintégré à l'intérieur du lycée mais pas à la vue des élèves. Ces travaux sont financés par l'AEFE.

L'AEFE accompagnera l'établissement pour la vidéo surveillance et l'éclairage de certaines zones trop sombres.



XIII. Questions diverses

Question de Monsieur GRAZIANA

Concernant le projet de voyage scolaire de 1^{ère} de Monsieur ZAROUALI à Toulouse-Bordeaux en avril 2019 : M. le Proviseur a dit à M. ZAROUALI que les objectifs étaient un peu « light », alors que ce projet a été acté et réalisé en 2017, et était prévu et acté pour 2018, et n'a même pas pu être discuté en conseil pédagogique, puisqu'il n'y a pas eu de 2^{ème} conseil pédagogique, contrairement aux règles ; pourquoi avoir refusé de le présenter à ce CE alors qu'il est prêt et achevé, qu'il a déjà été parfaitement réalisé, reconnu comme très bon et a suscité une admiration unanime par le passé, handicapant la réédition de ce projet par la perte de temps ainsi causée, une présentation en octobre étant trop tardive ?

Monsieur le Proviseur indique qu'effectivement il a demandé à M. ZAROUALI de renforcer la dimension pédagogique de ce projet afin de le rendre plus attractif.

Transmission d'un courrier administratif personnel : Comment se fait-il qu'un courrier adressé à la hiérarchie sous couvert se trouve transmis à des collègues qui en prennent ainsi connaissance, et pire, le diffusent publiquement ?

Monsieur le Proviseur fait remarquer à Monsieur GRAZIANA que ce courrier administratif n'avait pas été transmis sous couvert du chef d'établissement et du COCAC comme cela aurait dû être fait s'il avait suivi la procédure ad hoc ; mais que l'un comme l'autre avaient été simplement mis en copie d'un courriel. Ce courriel mettant en cause une collègue de manière erronée, il était normal que celle-ci soit mise au courant.

Utilisation de la voiture du lycée par un membre de l'administration : La voiture du lycée a été utilisée par un membre de l'administration à des fins personnelles pendant plusieurs mois ; des frais de location et d'entretien ont-ils été acquittés ?

Monsieur le Proviseur rappelle que le sujet a déjà été abordé avec les représentants des personnels et qu'il a effectivement autorisé Mme Bréard, après son accident, à utiliser le véhicule du lycée. Il précise que cela n'a jamais empêché un fonctionnement normal de l'établissement.

Formation continue : Quand se réunira la 2^{ème} cellule de formation continue qui doit faire le bilan de l'année ? Le 4 juillet 2018.

Commission hygiène et sécurité : Quand se fera la 2^{ème} réunion réglementaire de la commission hygiène et sécurité ?

Cette réunion se tiendra en début d'année scolaire prochaine.

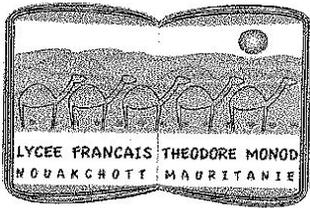
Conseil pédagogique : Quand se fera la 2^{ème} réunion du Conseil pédagogique ? Les 5/6 juillet 2018.

Conseil du 2nd degré : Quand se feront les réunions réglementaires du Conseil du 2nd degré ? Les 5/6 juillet 2018.

Les parents d'élèves :

Orientation pour l'année scolaire prochaine : quelles sont les actions prévues dans ce domaine (présentation des filières, questionnaire, etc....) ? Le forum des métiers a lieu 1 an sur 2. Ainsi en 2018-2019, c'est l'année du forum des études comme il y a 2 ans, où, hélas, il n'avait pas eu lieu : Qu'en est-il pour la rentrée prochaine ?

Madame GYORFFY et Monsieur PETITGENET indiquent qu'un travail important a déjà été fait avec les élèves et qu'il continuera. Des actions seront mises en place en 2018/2019 les élèves comme les parents seront associés à ces événements autour de l'orientation.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Horaires du bac : si l'expérience de cette année n'est pas probante (arrivée à 5h30 de nuit au lycée, rythme biologique perturbé sur une semaine entière donc révision difficiles l'après-midi, rythme familial compliqué...), A-t-on encore la latitude de demander une modification (c'est-à-dire un rattachement à la zone de Dakar) pour l'an prochain ? Et si oui, comment cette décision peut-elle être prise ?

Monsieur le Proviseur indique que cette décision revient à l'AEFE et/ou à la DEGESCO et non au lycée. Pour ce qui concerne les horaires du bac, aucun retard ni aucune difficulté dans l'organisation et le déroulement des épreuves n'ont été constatés. Cependant il faut reconnaître que ces horaires étaient contraignants pour la communauté scolaire dans son ensemble. On peut en revanche noter un point positif : la fin d'année a été plus favorable aux élèves qui ont bénéficié de plus de temps pour se préparer aux épreuves ; les collégiens ont également bénéficié d'une « vraie » fin d'année. Un bilan sera fait à l'issue de toutes les épreuves.

Parking : Que compte-t-on faire pour améliorer la circulation et assurer la sécurité des élèves ? Cette question relève de la compétence des autorités mauritaniennes.

Absence des professeurs/remplacement : Peut-on informer les élèves et leurs parents, non pas le matin même, sur Pronote un peu en avance, quand il s'agit d'une absence programmée (comme pour un stage de formation par exemple) ? Peut-on créer une liste de personnes ressources (comme on en voit dans d'autres établissements) qui pourraient assurer des remplacements ponctuels ?

Un réel effort sera fait pour prévenir plus tôt lorsque cela est possible en utilisant Pronote avec des « alertes ». Il n'est pas simple au secondaire de constituer un vivier de remplaçants ; cependant des remplacements ont été effectués cette année par des professeurs du LFTM.

Communication externe/ attractivité du lycée : Nous avons bien compris qu'il faudrait une intervention ponctuelle extérieure dans ce domaine (pour améliorer le site du lycée par exemple) mais y a-t-il une décision prise dans ce sens avec allocation d'un budget pour l'année scolaire prochaine ? Cette question sera étudiée dans le cadre de la politique budgétaire 2019.

Au sujet de l'éclairage du parking et de la zone devant le lycée, nous cherchons une solution. Le résultat sur les rythmes scolaires est expliqué dans le dernier PV du Conseil d'école.

Un questionnaire sur la mise en place d'un service de restauration est envisagé.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h30.